



CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

**Procès-verbal de la séance du
25 FEVRIER 2008 A 15 H 00**

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux

Etaients Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ (*quitte la séance à 16h05*), Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2008

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, nous allons commencer nos travaux pour cette séance du Conseil Municipal qui n'est pas une séance tout à fait comme les autres puisqu'il s'agit de la dernière de cette mandature. Une mandature elle-même exceptionnelle : elle aura duré 6 ans et elle aura vu alterner deux maires, Hugues MARTIN et moi-même.

Je vous rappelle que tout à l'heure à l'issue du Conseil vous êtes amicalement conviés à un petit pot qui nous permettra de nous séparer de manière conviviale.

Je voudrais exprimer à l'ensemble du Conseil Municipal, majorité et opposition réunies, ma gratitude pour le travail qui a été accompli depuis 2001. Les Bordelais jugeront de ce travail, mais je crois que l'on peut dire qu'il a été important et qu'il a permis une évolution en profondeur de notre ville.

Je voudrais souhaiter à celles et ceux d'entre-vous qui figurent sur des listes en compétition pour les 9 et 16 mars prochains le meilleur succès possible, et dire à ceux qui ne participeront pas à nouveau à notre travail collectif la reconnaissance des Bordelais et ma gratitude personnelle pour leur engagement, leur assiduité, leur disponibilité et leur dévouement au service de notre ville.

Je voudrais vous demander d'abord d'approuver le procès-verbal de la séance du 28 janvier. Est-ce qu'il appelle des remarques de votre part ?

Il n'y en a pas. il est donc approuvé.

M. le Maire

Communication de M. le Maire sur les actions engagées par la Ville au titre du développement durable

M. LE MAIRE. -

Je vais demander à notre toujours benjamine Christelle PALVADEAU de rejoindre la tribune pour assurer le secrétariat de cette séance.

Sans attendre je voudrais vous dire quelques mots sur les actions que nous avons engagées pour faire de notre ville une ville durable.

Depuis maintenant trois ou quatre ans, en effet, nous avons voulu faire de Bordeaux une ville aussi exemplaire que possible en termes de développement durable.

Le Conseil Municipal du 28 janvier dernier a dressé le premier bilan annuel de la Charte Municipale d'Écologie Urbaine et du Développement Durable que notre Conseil avait adoptée en janvier 2007.

Par ailleurs, sous l'impulsion de Anne WALRYCK, nous avons depuis l'été 2007 engagé une très large concertation avec les Bordelaises et les Bordelais. Cette concertation a vu sa première phase se clore le 19 janvier dernier dans un grand atelier éco-citoyen ; et à partir des travaux de ce grand atelier nous avons mis en chantier la fabrication d'un Agenda 21 qui devrait être finalisé d'ici la fin de l'année.

J'ai pensé qu'il était utile au stade où nous en sommes de récapituler d'une certaine manière les actions déjà lancées, ou celles qui vont l'être notamment à l'occasion de la présente séance.

Je les passe rapidement en revue.

Dans ce qui est déjà en cours je voudrais insister sur nos initiatives dans le domaine de l'énergie.

La Ville a subventionné une étude de thermographie aérienne sur son bâti.

Nous avons passé avec EDF Energies Nouvelles une convention pour déterminer la faisabilité de la pose de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments publics, dans un premier temps sur la Base Sous-Marine et le Parc des Expositions.

Nous proposons à la présente séance du Conseil Municipal d'engager une étude de relevés in situ sur le potentiel éolien du secteur nord de Bordeaux. Il nous faut en effet une étude de longue durée pour nous assurer que ce potentiel éolien est suffisant.

En matière de déplacements :

Nous avons lancé un appel d'offres pour mettre à disposition des Bordelais des vélos en libre service qui viendraient s'ajouter à l'offre déjà faite de vélos gratuits.

Séance du lundi 25 février 2008

Nous soutenons financièrement l'association Autocomm. Nous l'avons décidé au Conseil Municipal de novembre 2007. Cette association, je vous le rappelle, développe l'auto-partage. Au présent Conseil nous vous proposons d'adhérer à cette association pour permettre aux services de la ville de bénéficier de ses services, et nous proposons également de mettre à sa disposition de nouveaux emplacements sur la voirie.

Toujours au présent Conseil nous vous proposerons de mettre en œuvre un disque vert qui permettra de donner 1 h 30 de stationnement gratuit en ville aux voitures qui porteront le label « voiture propre ».

En matière de consommation :

Nous vous proposons aujourd'hui une convention de mise à disposition par Gaz de Bordeaux de l'eau issue de la géothermie. Cette eau sera utilisée par notre service Propreté pour le nettoyage de la voirie et l'arrosage des espaces verts.

Nous avons créé il y a quelques mois 24 jardins familiaux supplémentaires dans le secteur des Aubiers, je le rappelle.

En matière d'éducation et d'information :

A partir du bilan carbone qui a été réalisé à l'école Jacques Prévert, que nous vous avons présenté en janvier dernier, nous avons réalisé un guide des parents éco-responsables qui mettra en relief les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour le développement durable.

Nous vous présentons aujourd'hui l'exposition qui aura lieu au Jardin Botanique ce printemps sur les évolutions de la biodiversité en Aquitaine liées aux évolutions climatiques.

Dans les prochains mois nous allons développer de nouvelles initiatives que je voudrais également passer en revue.

D'abord pour aller plus loin en matière de construction durable :

Je ne reviendrai pas sur la décision qui a été prise par la Communauté Urbaine vendredi dernier de lancer la ZAC Berges du Lac, qui sera une opération déjà très avancée en matière de développement durable. C'est une très bonne nouvelle dont je me réjouis, après des négociations qui nous ont permis de finaliser le dossier.

Nous travaillons dans le même esprit sur le cahier des charges qui nous permettra de lancer la consultation sur la réalisation de la ZAC Bastide Niel cet été, je l'espère.

Dans le même temps la Ville a fait des choix très clairs sur un certain nombre de projets de construction. Je voudrais en citer trois :

Sur l'îlot d'Armagnac, face à la future place qui va être créée dans ce quartier, nous venons de choisir l'architecte et le promoteur qui vont réaliser un ensemble immobilier de très haute qualité environnementale avec une consommation énergétique inférieure à 50 kW / h par mètre carré et par an, incluant également, outre des logements, des équipements publics : médiathèque et gymnase. Les images de cette opération sont exposées dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Deuxième réalisation, le jury concours s'est également prononcé la semaine dernière : rue Achard la Ville va confier à un promoteur aménageur la réalisation d'un immeuble de

Séance du lundi 25 février 2008

bureaux « passifs » qui, là aussi, présenteront une efficacité énergétique aux meilleures normes actuellement en vigueur, ou qui devraient le devenir.

Enfin nous avons confié à Domofrance sur un terrain situé cours Edouard Vaillant un premier ensemble de logements sociaux « passifs ».

Nous soutenons également l'association H-nord dans le cadre de son projet d'éco-quartier, cela depuis plusieurs mois maintenant.

Au titre de la maîtrise de l'énergie :

Nous allons réaliser un diagnostic thermique et un diagnostic de performance énergétique sur les bâtiments de plus de 1000 m² de la Ville. A partir de ce diagnostic nous engagerons une programmation pluriannuelle de travaux d'améliorations avec l'objectif d'une réduction de 20% de la facture énergétique dans les 5 ans.

La Ville s'engage aussi à réaliser dans tous ses nouveaux programmes de construction des bâtiments remplissant les conditions de la Haute Qualité Environnementale avec une performance énergétique supérieure à la future norme RT 2010.

Au titre de la préservation des ressources en eau :

Nous réalisons un état des lieux des consommations en eau de toutes les surfaces sportives pour définir les priorités d'interventions sur les infrastructures et équipements afin, là encore, de réduire d'une manière très significative le nombre de m³ d'eau utilisés dans ces équipements.

Nous lançons des études sur les ressources d'eau alternatives aux forages superficiels pour récupérer les eaux des stations d'épuration Louis Fargue et Quai de Brazza.

En ce qui concerne la gestion raisonnée de nos espaces verts et de nos espaces naturels :

Nous allons étendre les zones zéro phyto dans les parcs, jardins, cités et résidences, sur 130 ha.

Nous poursuivons la réduction de la consommation de désherbant, -80% par rapport à 2005.

Nous réalisons un suivi régulier de l'état phytosanitaire des arbres de la Ville - on appelle ça la « carte vitale » - pour prévenir les chutes de ces arbres ou de leurs branches.

Nous diversifions la palette végétale afin de minorer les effets de concentration des espèces, avec comme objectif l'enrichissement du patrimoine génétique et l'atténuation des effets allergologiques.

En ce qui concerne la consommation :

Nous travaillons avec l'Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne qui favorise la rencontre des consommateurs et des producteurs prêts à entrer dans une démarche associative. Depuis début février une AMAP, Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne, fonctionne sur le site du marché Victor Hugo.

Nous entreprenons la rédaction d'une charte des éco-manifestations, en association avec l'Office du Tourisme et Bordeaux Grands Evénements, pour réduire les impacts environnementaux des manifestations festives, culturelles ou sportives sur le territoire de

la Ville. Nous sommes en particulier en train de chercher des solutions pour qu'après chaque semi-marathon la Ville ne soit pas complètement recouverte de bouteilles de plastique.

Nous projetons la rédaction d'un guide éco-sportif en partenariat avec l'association Bordeaux Sports.

Pour une meilleure information des Bordelais :

Dans l'attente de l'ouverture de la future Maison Eco-citoyenne du quai Richelieu à l'été 2009, nous allons ouvrir au début du printemps une structure provisoire au Jardin Botanique de la Bastide et nous allons mettre en œuvre un chapiteau mobile du développement durable qui s'installera successivement dans chaque quartier pendant la deuxième phase de la concertation devant conduire à l'approbation de l'Agenda 21.

En ce qui concerne la santé et la biodiversité :

Ces thèmes feront l'objet d'une concertation auprès des partenaires locaux et des administrés.

Sont déjà engagées :

- Une réflexion pour créer des zones de biodiversité positive, par exemple à la Bastide.

- La réalisation d'un cahier des charges pour la conception d'espaces verts durables et écologiques.

- L'introduction et des essais de plantes plus résistantes qui seront plus adaptées aux évolutions climatiques attendues.

- La mise à disposition du grand public de la cartographie sonore de la Ville en cours de réalisation par la Communauté Urbaine pour le compte des communes.

Le volet économique et le volet social d'une politique de développement durable sont également tout à fait essentiels. Ils seront développés au cours de la deuxième phase de concertation pour être intégrés dans notre futur Agenda 21.

Les initiatives déjà repérées dans le contrat urbain de cohésion sociale et dans le projet « Ensemble pour réussir le projet de cohésion sociale de Bordeaux » seront renforcées. Je voudrais citer la collaboration initiée avec Relais France pour collecter et recycler les vêtements, ou le projet de valorisation des encombrants par l'économie solidaire.

Ce développement des volets économique et social du développement durable pourra être accompagné par les jeunes qui s'engagent dans un service civil volontaire. A ce même Conseil nous vous présentons une convention cadre de partenariat avec l'association Unis-Cité qui se donne comme objectif d'accompagner 50 jeunes dès 2008 et d'atteindre avant deux ans, si possible en 2009, l'accompagnement de 100 jeunes.

Pour améliorer la gouvernance de ces politiques j'ai déjà évoqué la Maison Eco-citoyenne et le chapiteau mobile. Nous allons lancer la seconde phase de concertation avec : des rencontres éco-citoyennes, les 18 / 20 h du développement durable, des ateliers thématiques citoyens, ou encore l'organisation de manifestations autour du développement durable comme le Festival du Développement Durable, ou la Semaine du Développement Durable.

Un conseil scientifique va être créé qui assistera la Ville dans ses choix stratégiques en la matière.

Je voudrais terminer en évoquant le bilan carbone.

Il sera réalisé dès le mois de mars le bilan carbone de l'ensemble des services de la ville, ses bâtiments, ses flux entrants et sortants de matière, les déplacements des agents, et à l'issue de cette étude je proposerai au Conseil Municipal de compenser le tonnage de carbone dégagé par les services par des mesures adaptées avec comme objectif de rétablir la neutralité carbone de la Ville.

Enfin en accompagnement de l'Agenda 21 je proposerai d'effectuer le bilan carbone de l'ensemble de la Ville de Bordeaux, ainsi que la mise en place d'indicateurs agrégés afin de pouvoir régulièrement évaluer la réduction des impacts carbone des Bordelais en fonction des actions collectives qui seront entreprises.

Voilà donc un programme de travail tout à fait considérable, tout ceci, évidemment, sous condition de ce que les Bordelais décideront le 9 ou le 16 mars.

Oui, oui... Bien sûr. Simplement ils apprécieront ce qui peut se passer si nous sommes reconduits et ce qui se passerait si nous ne l'étions pas.

Ceci me donne la plus grande confiance dans leur décision finale parce qu'ils sont pleins de bon sens.

Je voudrais maintenant ouvrir la discussion.

Qui souhaite prendre la parole ?

M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, je vous l'ai dit tout à l'heure à la réunion des présidents, je voudrais d'abord vous faire plaisir en vous remerciant de nous tenir régulièrement informés en 2008 des actions engagées par la Ville au titre du développement durable, puisque c'est la deuxième communication que nous avons en deux mois sur ce thème.

En plus, cette fois nous avons aussi le contenu de la communication par écrit en même temps que les autres documents. Donc deux bons points sur la forme.

Le troisième bon point qui est finalement l'objet de la communication c'est que vous nous dites que vous allez entreprendre la rédaction d'un Agenda 21 qui devrait être finalisé avant la fin de l'année.

Monsieur le Maire, c'est excellent. Je dirai même qu'il faudrait presque une campagne électorale chaque année. Cela permettrait d'aller beaucoup plus vite. Car, en effet, il y a un an de cela, c'était le 27 novembre 2006 dans le cadre des orientations budgétaires, alors qu'on vous disait de mettre en place assez rapidement un Agenda 21 que beaucoup de villes ont déjà lancé, vous disiez : l'Agenda 21 est trop contraignant sur le plan administratif pour qu'on le mette en place. Il faut une charte pour nous, Bordelais, qui soit opérationnelle.

Séance du lundi 25 février 2008

Dans un quotidien national à la même époque vous affirmiez que finalement l'Agenda 21 c'était surtout une usine à gaz et que vous vous en teniez à une charte d'écologie urbaine.

Et le 15 janvier 2007 lors du débat dans le cadre de la charte d'écologie urbaine vous vous interrogez sur l'Agenda 21. Vous disiez : Il y en a partout ; on ne peut pas dire que depuis le moment où ils ont été adoptés ils aient vraiment transformé les choses.

Vous étiez cynique, Monsieur le Maire. Comme si la charte d'écologie urbaine avait changé, elle, brutalement les choses. Non.

C'est vrai que c'est une œuvre de longue haleine. C'est pourquoi il ne fallait pas perdre de temps, mais nous avons déjà perdu un an, et c'est pourquoi nous nous réjouissons et que je dis : c'est un bon point qu'aujourd'hui vous nous disiez qu'on va faire un Agenda 21 en 2008.

Il y a quand même un point, Monsieur le Maire, sur lequel on a perdu un an, ce qui est grave. Un point que vous aviez retenu dans le débat de janvier 2007 dans les propositions que nous avons faites. Vous vous étiez d'ailleurs retourné vers le Directeur Général des Services pour lui dire : il faut faire attention, il faut le mettre en œuvre.

Vous aviez constaté que la loi de finance rectificative pour 2006 permettait des réductions de la taxe foncière pour les travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine ancien, c'est-à-dire le logement privé qui avait été construit avant le 1^{er} janvier 89. Vous aviez donc souhaité que dans le cadre de l'opération de réhabilitation du centre ville de Bordeaux confiée à In Cité il pouvait y avoir en complément un programme fiscal d'incitation aux travaux d'économie d'énergie. C'était en janvier 2007.

Aujourd'hui, bientôt mars 2008, ce n'est pas mis en place. Ce n'est pas budgété. Où est la politique incitative en matière d'économie d'énergie ?

Dans les actions programmées pour les prochains mois on relèvera les mêmes problèmes. Vous faites un diagnostic sur les bâtiments de la ville. Très bien. A partir de là vous dites : des travaux d'amélioration en matière d'économie d'énergie auront lieu. Très bien. Mais rien dans le cadre des incitations dans le secteur privé, alors que c'est déjà le cas dans la plupart des grandes villes, alors qu'on sait que c'est le logement qui est la cause principale du dégagement de gaz carbonique, que ça passe prioritairement par une réhabilitation du parc du logement privé, et que ce n'est possible que par des incitations fiscales ou financières de la ville. Rien sur ce sujet.

Bref, à travers ce qui est programmé vous en restez à quelques actions de constructions à venir, exemplaires, certes, mais qui ne remettent pas en cause la situation globale. C'est vrai que cela coûte moins cher à la ville, et même quasiment rien à la ville. Cela est insuffisant par rapport à l'ampleur de la tâche.

En outre je voudrais élargir un peu ce débat. Dans le cadre de la campagne électorale en cours vous communiquez haut et fort sur la qualité des déplacements à Bordeaux, sur le vélo notamment, et vous communiquez sur les espaces verts à Bordeaux.

C'est vrai que ce sont des sujets qui font aussi partie du développement durable qui auraient dû figurer dans la communication que vous nous faites.

Sur ces points, vous ne tenez pas vos promesses, Monsieur le Maire.

En ce qui concerne par exemple le vélo, vous en parlez beaucoup. Vous avez obtenu d'ailleurs récemment l'oscar de la bicyclette. Le vélo : oui. Mais pour rouler, Monsieur le Maire, en ce qui concerne les aménagements de voirie pour le vélo, c'est un autre aspect, vous n'en parlez pas dans votre texte.

Vous nous avez fait adopter un plan cyclable 2003 / 2005. C'était en mars 2003. Quel bilan ? Voilà quelque chose qu'il aurait intéressant de nous dire. Des itinéraires malins, par exemple, devaient être réalisés chaque année, surtout dans les zones où il est difficile d'être cycliste. J'ai essayé de les parcourir étant moi-même cycliste et pas simplement du dimanche. Pour la plupart je ne les ai pas adoptés, et pourtant certains parcours, par exemple Victoire / Saint-Jean, sont très dangereux.

De même en 2005 – puisqu'une programmation annuelle avait été fixée en 2003 - en 2005 il était prévu une bande cyclable avec réfection complète de la rue des Douves. Bon. La rue des Douves, elle est juste carrossable, mais la piste cyclable, c'est inexistant. Il est même impossible de rouler rue des Douves. Donc on attend toujours. C'était programmé en 2005.

... Non. Pas en 2008, M. MOGA. Ça été programmé en 2008 parce qu'on nous a dit que ce serait en 2008. Mais en 2003 c'était en 2005. Voilà. Mais vous, vous y croyez. M. MOGA c'est le Père Noël...

Ce que je voulais dire c'est que si on veut éviter la voiture la première chose à faire est de bien mettre en place des itinéraires cyclables sécurisés et continus.

On vous avait fait confiance. La promesse n'est pas tenue. D'ailleurs ce plan 2003 / 2005 est tombé aux oubliettes. Il n'y jamais eu de bilan de fait sur ce plan cyclable, pourtant il y aurait eu des choses à dire. Aucune suite ne lui a été donnée.

Je crois que ça c'est regrettable. Et il faudrait que ça soit aussi dans votre bilan sur le développement durable, Monsieur le Maire.

En même temps que de plus en plus de vélos circulent - c'est tant mieux, et la création de la Maison du Vélo a été une réussite, on l'a déjà dit - il aurait fallu un réseau de pistes cyclables réel. On en est très loin.

On en est très loin, mais pas uniquement sur le réseau des pistes cyclables. Je voulais parler également des espaces verts et du plan vert.

Le plan vert, on n'en parle plus. C'était une communication, puis des délibérations qui ont été faites en novembre 2001. En dehors de ce qui était relatif au Grand Parc force est de reconnaître que les propositions faites, que nous avons approuvées, n'ont pas été suivies d'effet.

Moi je suis stupéfait par l'état de nos espaces verts dans le Sud de Bordeaux. Contrairement à ce que vous aviez annoncé en 2001, après la campagne électorale précédente, vous avez en fait supprimé l'espace boisé classé de la place, et après une rapide rénovation l'an passé, cette place est redevenue dans un état lamentable.

Et que dire du square dit « du pont en U » à côté de la gare Saint-Jean dont les grilles tombent les unes après les autres, et qui donnent plus une vision de guerre qu'une vision de square...

Exactement. J'ai des photos ici à l'appui. Vous allez les voir bientôt dans la presse.

Vous nous parliez, Monsieur le Maire, de créer des jardins de poche. Vous disiez : ces jardins de poche nous pouvons les développer quasiment partout puisqu'ils occupent une superficie comprise entre 100 et 300 m² et que leur coût est modique. Pour l'avenir, disiez-vous, nous aurons un rythme de création de deux à trois par an. C'était excellent. D'ailleurs c'est nous qui vous l'avions soufflé. Donc nous étions pour ces jardins de poche.

Depuis 2001 y en a-t-il eu qui ont été réalisés. Lesquels ? Aujourd'hui il aurait dû y en avoir 18. Où en est-on ?

Ça aussi il aurait fallu nous en parler. Cela aurait fait partie de votre bilan.

Vous vouliez également développer ce que vous appelez, avec l'art de la formule qui vous est habituel, « la ponctuation verte ». Vous vous exprimiez ainsi : « Un arbre, un banc » notamment dans les quartiers anciens. C'est vrai que c'est important pour les personnes âgées. Une dizaine d'opérations de ce type étaient possibles chaque année selon vous.

J'ai cherché un peu partout « mon arbre, un banc ». Je n'ai pas trouvé l'arbre et le banc qui allait sous l'arbre. En dix ans il devrait y avoir maintenant 60 arbres et bancs.

Je pourrais prendre un autre exemple, Monsieur le Maire. La téléphonie mobile. L'an dernier on en a parlé. Ces antennes qu'on fixe sur les immeubles sans en connaître encore les effets à long terme. Vous l'aviez intégré. Vous avez signé une charte, suite aux demandes que nous avons faites, avec les principaux opérateurs. Une commission devait se réunir. Où ? Quand ? On n'en parle plus.

Bref. Des promesses, beaucoup de communications autour de ce que vous souhaitez faire comme développement durable d'environnement. Hélas, surtout beaucoup d'espoirs déçus.

Vous êtes un bon communicant, Monsieur le Maire, surtout en période électorale. C'est vrai que c'est une qualité que tout le monde s'accorde à vous reconnaître, mais on a beaucoup de mal à voir les résultats concrets sur le quotidien. C'est ça qui est regrettable. C'est ça qui nous fait peur dans la période actuelle. Merci.

M. LE MAIRE. -

Je voudrais vous remercier très sincèrement et du fond du cœur, M. RESPAUD, de tous les bons points que vous m'avez décernés au cours de votre intervention, y compris en matière de communication. C'est rare qu'on me décerne le titre de bon communicant. Donc je vous en suis très reconnaissant.

Je ne veux pas poursuivre la discussion parce que ce qui est frappant dans votre communication c'est l'absence totale de moindre perspective en termes de développement durable pour l'avenir.

Vous nous dites qu'on n'a pas planté d'arbres... On a planté 12.000 arbres dans Bordeaux depuis 1995 - 12.000 arbres -

En ce qui concerne les pistes cyclables, nous avons été couronnés première ville cyclable de France en recevant une Marianne d'Or que vous avez vous-même évoquée d'ailleurs.

Le linéaire d'aménagement cyclable sur la Ville de Bordeaux a augmenté entre 2000 et 2007 de 35%. D'un tiers. Je tiens à votre disposition les pistes cyclables, les couloirs vélos bus, les aires piétonnes, les contre-sens cyclables, etc...

Quant à l'intervention dans le bâti ancien, il est évident que ce n'est pas une exonération de taxe foncière qui pourra déclencher le mouvement. Seules des mesures plus ambitieuses, et j'espère que l'Etat prendra les engagements pris au moment du Grenelle de l'Environnement, nous permettront de déclencher un vrai programme de réhabilitation du bâti ancien qui est effectivement tout à fait indispensable.

Mais en tout cas globalement je crois que dans ce que vous avez dit rien ne remet en cause la qualité du travail accompli dans ce domaine.

M. HURMIC.

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, avant que vous ne preniez la parole je m'interrogeais sur le statut de cette communication. Je trouvais effectivement que la période préélectorale paraissait particulièrement propice pour communiquer, voire même pour sur-communiquer - autour de cette thématique qui nous tient tant à cœur qu'est l'écologie.

Vous avez clarifié la situation vous-même, Monsieur le Maire, et je vous en remercie, en précisant exactement le statut de ces actions programmées que vous nous présentez aujourd'hui, c'est-à-dire qu'elles ont pour objectif de convaincre les Bordelais de la pertinence des propositions, je ne parle plus du maire, je dirai du candidat JUPPE, à 15 jours d'une élection municipale.

Donc vous fixez vous-même exactement quel est le but de cette communication. Nous sommes dans un climat électoral et incontestablement la tribune de maire est une tribune facile pour promouvoir publiquement les engagements pris par le candidat vis-à-vis de ce thème.

Je vous épargnerai aujourd'hui naturellement, par souci de concision, une analyse des mérites comparés des différents programmes sur ce terrain-là.

Cependant, Monsieur le Maire, vous avez reproché à notre collègue RESPAUD le manque de perspective des propos qu'il a pu tenir en réponse à votre intervention. J'essaierai de faire en sorte que mon intervention puisse sincèrement dresser un certain nombre de perspectives sur le terrain de l'écologie pour les années qui viennent à Bordeaux.

Vous nous avez précisé, Monsieur le Maire, je vous ai bien écouté, le fait que vous voulez faire de Bordeaux une ville exemplaire – exemplaire – sur le terrain de l'écologie. Je dis très bien. Banco.

Mais une ville exemplaire sur le terrain de l'écologie ça veut dire quoi ? Ça veut dire d'abord une ville qui rattrape son retard. Vous conviendrez avec moi que la municipalité bordelaise que vous présidez s'est intéressée à l'écologie, il faut bien le dire, tardivement. Même si on en parle beaucoup ça ne fait jamais que trois ans que l'on parle d'écologie dans cette Ville de Bordeaux. Donc nous avons un retard important accumulé qui nous impose de mettre les bouchées doubles, ne serait-ce que pour combler ce retard. Et mettre les bouchées doubles non seulement sur le terrain médiatique, mais également sur le terrain des réalisations pratiques.

Egalement quand vous parlez d'exemplarité, je crois que l'exemplarité ça veut dire être exemplaire par rapport à d'autres. C'est-à-dire il faut, même si parfois la comparaison est difficile à supporter, faire en sorte que la Ville de Bordeaux, si je comprends bien comme vous le terme exemplarité, soit meilleure que les autres.

Nous devons donc sur ce terrain-là être meilleurs. Donc d'une part, premier challenge, combler le retard, et d'autre part être meilleurs dans le cadre d'une compétition.

Les autres villes n'attendent pas les bras croisés de voir quelles seront les prouesses écologiques de la Ville de Bordeaux. Elles attendent de la Ville de Bordeaux qu'elle puisse sur le terrain, être, si elle a la prétention d'être exemplaire, meilleure qu'elles.

Alors, nous ne faisons pas de la politique les uns et les autres sur un terrain totalement abstrait, virtuel, certains diraient dans un village gaulois. Ce qui signifie que nous avons, nous, Ville de Bordeaux, à répondre à un certain nombre d'engagements pris par notre pays sur la scène internationale.

Vous savez comme moi, Monsieur le Maire, et là je ne pense pas vous convaincre, que l'écologie s'est imposée au fil des années, heureusement, je pense, grandement à l'initiative des écologistes qui, vous en conviendrez avec moi, rament sur ce terrain-là difficilement depuis longtemps. Nous avons réussi à imposer l'écologie comme une utopie réaliste plébiscitée par les citoyens et courtisée par de plus en plus de politiques.

Vous savez que Al Gore a pu dire cette expression, je pense que nous pouvons la faire nôtre : « Il est temps de faire la paix avec notre planète ». Ce qui nous impose de l'ambition, de l'innovation et de l'audace.

Vous savez également que selon l'indicateur dit « empreinte écologique », il faudrait 6 planètes si tout le monde avait le mode de vie d'un Américain, et 3 planètes pour un Français si tout le monde avait le mode de vie d'un Français.

En France chacun d'entre-nous émet 2 millions de tonnes de CO2 de trop par rapport à ce qui serait acceptable. J'en tire la conclusion que ce constat, que peut-être nous partageons, nous amène à dessiner ce que certains appellent une véritable rupture civilisationnelle, c'est-à-dire qu'il faut désormais envisager nos politiques publiques sous un angle totalement différent de celui qui a été jusqu'à présent abondé par l'ensemble des politiques municipales, voire même nationales.

Quand je dis que nous avons à répondre aussi en tant que ville sur un certain nombre d'engagements pris par notre pays, je vous rappellerai pour mémoire, Monsieur le Maire, que le 13 juillet 2005 a été voté une loi relative à l'énergie qui nous impose de diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, c'est-à-dire de 3% par an.

Nous avons également le Grenelle de l'Environnement, je n'y reviendrai pas, qui a déjà esquissé un certain nombre d'engagements que nous devrions prendre sur ce terrain-là.

Nous avons également le Conseil Européen qui, il y a un an, le 9 mars 2007, s'est fixé pour triple objectif d'ici 2020 : de réduire de 20% nos émissions de gaz à effet de serre, de porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, et enfin d'obtenir 20% de gain d'efficacité énergétique.

Ceci pour dire, Monsieur le Maire, que nous, nous devons localement nous donner les moyens d'appliquer un certain nombre d'engagements qui ont été pris nationalement et internationalement par notre pays.

J'ajouterai également que l'échelon municipal est un échelon particulièrement pertinent pour mettre en œuvre des politiques innovantes et audacieuses sur ce terrain-là si l'on songe que les collectivités locales sont responsables de 25% des émissions de gaz à effet de serre via la gestion de leur patrimoine et de leurs domaines de compétences, ainsi que

par les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'aménagements d'urbanisme et de transports.

Excusez-moi d'avoir dressé cette espèce de panel d'obligations qui repose sur la Ville de Bordeaux, comme sur toutes les villes de France, pour que nous nous permettions de pouvoir un jour, je l'espère, prétendre être une ville exemplaire sur le terrain de l'écologie.

La question que je me pose - c'est la deuxième partie de mon intervention - c'est : est-ce que nous nous dotons aujourd'hui, ou est-ce que vous vous dotez plus exactement, Monsieur le Maire, à travers cette communication et à travers les actions que vous programmez, des outils nécessaires pour répondre favorablement à ce challenge que vous-même vous semblez vouloir initier ?

D'abord un mot sur les outils.

L'Agenda 21, vous semblez le découvrir maintenant. Vous en parlez beaucoup aujourd'hui et dans votre programme électoral. Reconnaissez au moins que nous ça fait trois ans qu'on en parle, ça fait trois ans qu'on réclame un Agenda 21 pour la Ville de Bordeaux, ça fait trois ans qu'on est promené.

On nous a dit dans un premier temps : c'est une usine à gaz. Dans un premier temps vous nous avez dit vous-même il y a de cela un mois : il y a de bons Agendas 21 et il y a de mauvais Agendas 21. Bien entendu, il y en a des bons et des mauvais, mais est-ce une raison nécessaire et suffisante pour nous priver de cet outil qui est par ailleurs expérimenté, sur lequel on a des retours d'expérimentations qui peuvent nous permettre d'être plus performants sur ce terrains-là ?

Et aussi, c'est quand même le gros avantage que je vois vis-à-vis de l'Agenda 21 par rapport à une simple charte municipale d'écologie urbaine, les agendas 21 se fixent un certain nombre d'objectifs chiffrés, ce que l'on ne trouve pas aujourd'hui ni dans votre charte municipale, si ce n'est à la marge, ni dans les engagements que vous semblez aujourd'hui vouloir prendre pour les Bordelais dans les années qui viennent.

Cela veut dire quoi, Monsieur le Maire, prendre des engagements ? Cela veut dire faire en sorte que la Ville de Bordeaux soit non seulement exemplaire comme vous l'indiquez, mais soit également à l'heure de ce rendez-vous mondial vis-à-vis de l'écologie.

Je suis étonné, déçu, de voir qu'aujourd'hui au niveau des engagements... (Inachevé). Bon. Vous reprenez effectivement un certain nombre d'actions que vous avez lancées, d'autres actions que vous lancez aujourd'hui ou que vous allez lancer - peut-être, si le suffrage universel vous est favorable - dans les années qui viennent, mais ce que je ne trouve pas ni dans votre programme électoral ni dans votre communication aujourd'hui, Monsieur le Maire, c'est un certain nombre d'engagements précis. C'est pour ça que j'ai, peut-être longuement, rappelé les engagements précis pris par notre pays au niveau mondial et au niveau européen, vous ne faites pas de la Ville de Bordeaux l'outil privilégié pour pouvoir répondre à ces engagements.

Je pense que vous pourriez facilement prendre un engagement qui me paraît simple, notamment c'est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 20%, mais pas que de nos bâtiments municipaux, Mme WALRYCK ! Il n'y a pas que nos bâtiments municipaux qui émettent du CO2 ! C'est la Ville de Bordeaux qui émet du CO2 !

Vous pouvez prendre l'engagement d'autres villes ! Je ne vais pas citer ces villes, ça pourrait vous fâcher. Des villes ont déjà pris des engagements sur ce terrain-là. Donc réduire de 20% nos émissions de gaz à effet de serre à hauteur d'une mandature, je vous

garantis, Monsieur le Maire, que cela n'est absolument pas extravagant et que cela correspond facilement à des engagements qui sont pris par d'autres villes.

Un deuxième engagement que vous pourriez également mentionner dans ce type de communication ou dans ce type d'actions programmatiques, c'est d'étudier et d'installer dans un deuxième temps des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux. Je crois qu'il y a 500 bâtiments municipaux à Bordeaux. Il ne s'agit pas d'équiper, comme vous l'avez fait, un ou deux bâtiments. On a passé la période des échantillons et des expérimentations. Ça fonctionne ailleurs. Profitez de l'expérience d'autres villes - je ne parlerai pas de Fribourg que nous avons visitée ensemble - qui un jour ont pris l'engagement d'installer des capteurs photovoltaïques sur tous les bâtiments municipaux. Il y en a 500 à Bordeaux. Pourquoi ne serions-nous pas exemplaires sur ce terrain-là ?

Et puis un troisième challenge, Monsieur le Maire, que j'aimerais bien que vous puissiez également prendre, il ne me paraît pas, là aussi, passez-moi l'expression, extravagant ou utopiste, c'est celui d'arriver à faire de Bordeaux qui se veut une ville exemplaire sur le terrain de l'écologie, une ville à énergie positive. C'est un vrai challenge de faire de Bordeaux une ville à énergie positive.

Cela veut dire quoi une ville à énergie positive ? Ça veut dire deux choses. La première, c'est une ville qui prend l'engagement de réduire considérablement ses consommations énergétiques, non pas simplement en tant que municipalité, mais en tant que mairie organisatrice de la vie municipale. Je ne vais pas détailler un certain nombre de mesures - je vous renvoie pour ça à notre programme - qui peuvent permettre à la Ville de Bordeaux d'être l'initiatrice pour que les bailleurs sociaux, pour que les particuliers s'engagent durablement à réduire cette consommation énergétique.

Donc une ville à énergie positive c'est réduire notre consommation énergétique, mais aussi, Monsieur le Maire, et je trouve que vous n'en parlez pas assez, être également moteur pour une production locale d'énergies renouvelables.

Il y a quelques mesures que l'on va aborder tout à l'heure dans le cadre du Conseil Municipal, c'est le parc éolien que vous proposez et que nous voterons. Mais permettez-moi de vous dire aussi, même si le terme vous semble très péjoratif et très critique, là aussi on reste au niveau de l'échantillon.

J'aimerais sentir vraiment une politique d'ambition, d'innovation, qui dit : la Ville de Bordeaux sera exemplaire pour ce qui concerne la promotion locale des énergies renouvelables.

C'est tout cela une ville à énergie positive.

Et si vous voulez vraiment être une ville exemplaire pourquoi ne prendriez-vous pas aussi l'engagement, aujourd'hui ou demain, d'être la première ville de France à énergie positive ? Cela est d'autant moins surréaliste que Perpignan récemment a pris ce type d'engagement. Ça c'est un vrai challenge. Ce n'est pas simplement un cahier d'un certain nombre de mesures programmées, c'est se situer dans cette compétition nationale et internationale qui est à mon sens la seule de nature à faire évoluer notre ville sur le terrain de l'écologie et non pas seulement sur le terrain de la communication médiatique.

Donc c'est une piste que je vous soumets également. Je pense que c'est aussi des engagements que vous pourriez prendre qui ne sont certainement pas reflétés dans le document que vous nous présentez aujourd'hui.

Je termine, Monsieur le Maire. Je ne veux pas être trop long, ni abuser... (Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, ne vous impatientez pas.

M. HURMIC. -

Je n'ai pas regardé ma montre, mais Monsieur le Maire, je vous entends par avance. Vous allez me dire...

M. LE MAIRE. -

Mais non. Je vous écoute, M. HURMIC. Moi je n'ai rien dit. N'interprétez pas mon silence.

M. HURMIC. -

Vous, non. Mais j'anticipe. Je vous entends déjà...

M. LE MAIRE. -

Vous m'entendez déjà... ? C'est formidable.

M. HURMIC. -

Je vous connais. Ça fait quelques années qu'on se pratique...

M. LE MAIRE. -

Alors qu'est-ce que je vais dire ? Dites-moi.

M. HURMIC. -

« M. HURMIC, je suis sidéré par la pauvreté de vos propositions ! »

Laissez-moi le temps, Monsieur le Maire... (Rire)

(Exclamations – rires – applaudissements)

M. HURMIC. -

Quand je dis ça je ne plaisante pas. Excusez-moi. On peut rigoler de l'écologie...

M. LE MAIRE. -

Vous laissez terminer M. HURMIC s'il vous plaît.

M. HURMIC. -

La maison brûle, etc... On peut considérer que c'est effectivement très rigolo et que l'écologie on peut continuer à la traiter à la marge en disant que ça mérite 10 minutes d'un débat dans un Conseil Municipal.

Laissez-moi, Monsieur le Maire, 1 heure et demie. Je ne vais pas vous le demander naturellement aujourd'hui. Je laisserais un certain nombre de vos colistiers – j'ai envie de parler de vos colistiers - qui ne sont peut-être pas tous à la hauteur...(Brouhaha)

M. HURMIC. -

... de la gravité de cet enjeu. Mais laissez-moi 1 heure et demie et je suis persuadé, Monsieur le Maire, que vous ne me direz pas que vous êtes sidéré par la pauvreté de mes propositions.

Tout ça pour expliquer que j'ai essayé de me situer dans un créneau de temps de parole que je crois respectueux de... je dirai, nos collègues, pour ne pas les froisser... Excusez-moi, ce sont aujourd'hui des collègues...

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Il faudrait peut-être conclure, mon cher collègue.

M. HURMIC. -

Ce n'est pas moi qui suis à l'origine de cette discussion...

Donc j'ai essayé de fixer un certain nombre de challenges, Monsieur le Maire :

Ville exemplaire sur le terrain de l'écologie.

Ville qui a l'ambition d'être une ville à énergie positive.

Ville qui prend l'engagement de réduire de 20% ses émissions de CO2 dans le temps d'une mandature. D'autres villes l'ont fait. Vous savez qu'on peut y être aidé et nationalement et également par un certain nombre d'initiatives européennes telles les aides privilèges qui existent.

Nous pouvons prendre ce type d'engagements. J'ai regretté que lorsque vous nous indiquez que vous voulez faire de cette ville une ville exemplaire vous ne vous fixiez pas vous-même ce type de challenge et ce type de comparaison dans une compétition que je crois nationale et internationale.

Un dernier mot qui sera vraiment ma conclusion. Je crois qu'il faut que tous - tous - nous comprenions que nous ne résoudrons pas le problème du développement durable en conservant intacts les modes de pensées qui l'ont engendré. Quand je parlais au début de mon intervention de « rupture civilisationnelle » qui est prodiguée par des gens comme Edgar Morin, je crois que c'est vrai. C'est une véritable rupture civilisationnelle qui mérite mieux que 20 minutes de débat en Conseil Municipal. Qui mérite de l'innovation, de l'audace, toujours de l'audace. Je n'ai pas l'impression que nous soyons aujourd'hui à la hauteur de ce challenge.

Ce n'est pas tellement le logiciel qu'il faut changer, Monsieur le Maire, pour prendre une expression un peu galvaudée, c'est le disque dur qu'il faut changer de nos politiques.

Je vois, M. MARTIN, que vous semblez acquiescer.

On est en fin de mandature. On va démarrer je ne sais sous quelle couleur une future mandature d'ici quelques jours. Je souhaite que ce soit vraiment le disque dur de ces politiques municipales qui soit véritablement modifié ici à Bordeaux, comme ont réussi à le faire d'autres villes.

Un dernier mot. Excusez-moi, je n'ai pas l'habitude de citer (... ?)(inaudible) qui est rarement cité dans les enceintes municipales, mais cela traduit à mon sens assez bien la hauteur et la mesure du challenge que nous avons les uns et les autres à assumer dans les années qui viennent. Il a dit il y a quelques années déjà :

« Il y a assez de tout dans le monde pour satisfaire aux besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité. »

Si tous nous reprenons ce terrain-là, je crois que les uns et les autres nous arriverons à faire de grands progrès sur le terrain de l'écologie.

Un dernier mot que je m'accapare, Monsieur le Maire, je suis désolé : si nous ne changeons pas fondamentalement notre façon d'envisager l'administration de la cité nous passerons à côté de quelque chose d'essentiel. Nous devons être ambitieux et innovants. Nous sommes souvent traités de rétrogrades. Je crois que l'actualité est en train de nous dire que nous ne sommes vraisemblablement pas des rétrogrades, mais au contraire des gens qui nous sommes projetés dans l'avenir plus que d'autres, et ce n'est pas, Monsieur le Maire, en essayant d'améliorer la bougie que l'on a inventé l'électricité.

Voilà, je crois, la hauteur du challenge qui nous attend. Et permettez-moi de vous dire, avant de vous donner la parole et peut-être de confirmer les propos que j'anticipais il y a quelques instants, que ça, ça paraît être vraiment le challenge qu'attendent les Bordelais. J'espère que dans quelques jours ils sauront voir où est l'ambition, où est l'innovation et où est la poursuite des politiques de « grand-papa », des politiques « plan-plan » telles celles que vous nous avez proposées aujourd'hui.

M. LE MAIRE. –

Bien. Ecoutez, vous avez fait déjà la moitié de mon travail, mon cher collègue, puisque vous avez répondu à ma place. Je salue votre lucidité. L'exercice d'autocritique que vous avez fait correspond bien à ce que je pense effectivement.

Sur l'écologie et le développement durable une première remarque. La Ville de Bordeaux n'est pas en retard. Ça c'est une contrevérité que vous développez à longueur de séance mais qui ne correspond pas à la réalité.

Quand on a construit 45 km de tramway en 10 ans on n'est pas en retard. Dans certains domaines, comme celui des déplacements nous sommes en avance sur beaucoup de villes. Nous sommes en retard sur d'autres points, bien sûr, mais globalement nous ne sommes pas en retard.

Je ne connais pas aujourd'hui...(inachevé). D'ailleurs la meilleure preuve c'est qu'on ne va pas les visiter. S'il y avait aujourd'hui des éco-quartiers en France qui mériteraient d'être visités on n'irait pas à Fribourg, je pense. Vous m'auriez amené dans une ville française où on peut découvrir un vrai éco-quartier. Il n'y en a pas. Il y a des projets un peu partout, mais il n'y en a pas, et Bordeaux n'est pas en retard.

Deuxième remarque. En vous écoutant je buvais du petit lait. Je me disais : d'un côté il y a le discours sur l'écologie, la bougie, la lampe à huile... tout ce qu'on voudra... l'ambition, l'énergie positive...

Une ville à énergie positive en 6 ans ça n'a aucun sens. Comment peut-on rendre à énergie positive les 90% du bâti ancien de Bordeaux.... ?

Voilà. On peut faire de l'écologie comme ça, comme on fait de la poésie ou du rêve.

Et puis moi je suis modeste, moi je suis « plan-plan ». C'est vrai. Je suis au ras des pâquerettes. Je propose 30 à 40 actions concrètes, précises, qui constituent effectivement un vrai programme.

Alors à chacun de se déterminer. Je ne pense pas ici aux électeurs. Pas du tout. Je ne suis pas obsédé comme vous par tout ça. Je dis simplement qu'il faut choisir entre le discours et l'action. Et je pense qu'avec ce que nous venons de dire aujourd'hui nous avons montré très clairement que nous sommes du côté de l'action.

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, nous ne commenterons pas aujourd'hui votre communication désormais mensuelle sur la charte municipale d'écologie et du développement durable, non pas parce que nous n'y décelons aucun élément nouveau par rapport à ce qui a été annoncé, ni même parce que la ficelle communicante nous paraît un peu grosse à 15 jours des élections municipales, mais parce que l'actualité économique et sociale de notre métropole aurait dû imposer en ce dernier jour de mandature au successeur de Jacques Chaban-Delmas que vous êtes une communication de solidarité et d'engagements à destination des salariés de l'usine Ford, des entreprises sous-traitantes, de ces milliers de jeunes en attente de nouveaux emplois industriels dans notre commune et sur notre Communauté Urbaine.

Oui, une communication portant sur les débouchés économiques possibles de montage par exemple de véhicules électriques, si on veut rester dans le développement durable, ou de véhicules hybrides. Ma collègue Claude MELLIER, d'ailleurs, y reviendra tout à l'heure à l'occasion d'une de vos délibérations. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je salue le fait, M. MAURIN, que vous vous absteniez de toute exploitation électorale et politique de la situation. Bravo.

Je reviendrai là-dessus en temps utile. Les salariés de Ford savent très bien que le Maire de Bordeaux s'est engagé au moins autant que d'autres à leurs côtés pour les aider dans leur combat.

Mme WALRYCK.

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, permettez-moi de rajouter quelques mots après votre réponse.

Je suis un peu sidérée par certains propos que j'ai entendus.

D'abord sur l'Agenda 21, vous l'avez vous-même annoncé il y a déjà longtemps. Je rappelle aujourd'hui que la méthode que vous avez souhaitée et que nous avons adoptée consistait d'abord à balayer devant notre porte, à avoir une attitude un peu humble et à regarder ce que nous pouvions déjà faire nous-mêmes avec l'ensemble de nos services avant de se tourner vers l'ensemble des organisations, des associations, et des Bordelaises et les Bordelais.

Le deuxième point, Pierre HURMIC était le premier à le saluer lors d'un certain nombre de délibérations passées, consistait à d'abord tester, à faire des opérations pilotes, car il nous semble plus opportun de faire tester les choses et ensuite que ce soit nos propres agents et collaborateurs qui soient les meilleures ambassadeurs d'une démarche qui est appelée à se généraliser dans un deuxième temps.

Le troisième point c'est que nombre de villes et d'organisations nationales ou internationales commencent à regarder avec intérêt la méthode que nous avons adoptée en la trouvant précisément très intéressante.

Quatrième point, sur les Agendas 21, contrairement à ce qui a été dit, il y a exactement 7 grandes villes aujourd'hui qui ont adopté un Agenda 21. Donc nous ne sommes pas en retard. D'autant, comme Alain JUPPE le rappelait, que nous sommes particulièrement en avance sur le thème de l'éco-mobilité. Et comme vous le savez, les modes de déplacements sont un des facteurs les plus importants en matière d'émission de CO2.

Autres points parmi les interrogations qui ont été indiquées. D'abord pour répondre à Pierre HURMIC sur les panneaux photovoltaïques que je suis quand même extrêmement étonnée. Nous avons voté une délibération portant sur 100.000 m2 de panneaux photovoltaïques dans un premier temps, avec une mise à l'étude de ces deux opportunités. Je rappelle simplement que la plus grande ville de France qui n'est autre que Paris a un programme ambitieux tournant autour de 30.000 m2 de panneaux photovoltaïques pour les 6 années à venir.

Sur les outils également, je rappellerai que nous sommes la seule ville française à avoir engagé un diagnostic à partir de l'empreinte écologique à l'échelle de l'habitant. C'est une première nationale. Là aussi les organismes de labellisation se tournent vers nous car un certain nombre de villes l'ont fait, des petites, des moyennes ou des grandes, en agrégeant les résultats sur l'ensemble de la ville. Donc les résultats pour les Bordelais, on l'a exploité auprès de 3500 habitants. On le fera dans un an de façon à voir les marges de manœuvre, les évolutions enregistrées, sachant que par rapport à ce que disait Pierre HURMIC, le mode de consommation de la ville et de la vie des Bordelaises et des Bordelais sur la base de cette enquête, la résultante c'est une consommation de 2 planètes et non pas de 3 comme la moyenne nationale. Et dans les résultats de cette enquête on voit précisément l'impact de la politique qui a été menée au niveau de l'éco-mobilité à l'échelle de la ville et de l'agglomération.

Sur la question posée par Jacques RESPAUD sur la charte de téléphonie mobile, si la commission qui va se réunir après les élections municipales n'a pas été mise en place jusqu'à maintenant c'est que nous avons pris le temps de rassembler, de réunir et de voir toutes les associations qui nous l'ont demandé, y compris des associations qui ne sont pas d'accord avec les différentes études qui sont publiées et accréditées par l'OMS en la matière, de façon à pouvoir intégrer dans cette prochaine commission qui va se mettre en place des avis de scientifiques qui divergent un peu des analyses qui tiennent compte des effets de seuil.

Enfin je voulais m'étonner un peu de ce que j'ai entendu également dans la proposition de Pierre Hurmic sur des engagements plus ambitieux. La proposition que vous faites, M. HURMIC, de porter à 20% la réduction du CO2 émis dans l'atmosphère par la Ville de Bordeaux à l'horizon de 2014, comme j'ai cru le voir figurer dans un programme : vous faites partie du Conseil consultatif du développement durable que vous aviez appelé de vos vœux, donc vous ne pouvez ignorer - d'ailleurs c'est sur le portail « Bordeaux.fr » - que l'engagement que nous avons pris est plus ambitieux. Nous l'avons pris depuis plus d'un an. Nous proposons la même chose depuis plus d'un an, sauf qu'on le propose avec deux ans de moins que la date que vous proposez.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame.

Quant au développement de l'énergie éolienne à laquelle M. HURMIC nous appelle avec beaucoup d'enthousiasme, j'applaudis des deux mains sous une réserve, c'est qu'il n'y a pas de vent à Bordeaux.

Il faut quand même regarder ça. La première étude que nous avons faite sur Bordeaux-Nord fait apparaître les choses suivantes :

La force du vent en moyenne, en mètre seconde, est de 5,5 à 6 et pour qu'une éolienne soit rentable il faut être au-dessus de 6,5.

Moi je veux bien qu'on mette des éoliennes qui ne tournent pas... Mais enfin il ne faut pas non plus se laisser emporter par la poésie, une fois de plus. Il faut être concret. Il faut faire des choses étudiées, concrètes, qui s'additionnent les unes après les autres, et pas du baratin.

M. JAULT.

M. JAULT. -

Monsieur le Maire, votre campagne électorale que vous développez si bien à l'occasion des Conseils Municipaux successifs...

M. LE MAIRE. -

A force de me dire que je fais si bien, vous allez vous plomber, M. JAULT. Arrêtez de me dire que je fais si bien que ça... Ce n'est pas un bon argument.

M. JAULT. -

Monsieur le Maire, nous ne sommes pas sur FR 3, je vous demanderai de ne pas m'interrompre s'il vous plaît.

(Brouhaha)

M. JAULT. -

Vous n'êtes pas avec M. Elkabbach, ici...

M. LE MAIRE. -

Et vous n'avez pas la grippe ?

M. JAULT. -

Je n'ai pas la grippe.

M. LE MAIRE. -

Alors tout va bien. En plus c'était TV7. Ne soyez pas injurieux pour TV7.

M. JAULT. -

TV7 ou autres...

M. LE MAIRE. -

Je connais la technique. Quand on n'est pas bien dans sa peau on accuse les journalistes. C'est classique. Je l'ai déjà fait dans le passé...

M. JAULT. -

Vous êtes à l'aise.

M. LE MAIRE. -

C'est vrai.

Je reconnais que la méthode peut resservir.

M. JAULT. -

Votre campagne électorale m'afflige par moment...

M. LE MAIRE. -

Ah !

(Exclamations)

M. JAULT. -

Je n'aborderai que trois domaines pour le démontrer.

Votre empressement et votre précipitation à vouloir faire la démonstration de votre engagement envers l'écologie me rappellent les années étudiantes pendant lesquelles les candidats qui avaient échoué à la session de juin travaillaient à bouchées doubles pour la session de rattrapage de septembre.

Vous paraissez vraiment en session de rattrapage, Monsieur le Maire, vis-à-vis de l'examen en matière de développement durable. Je vous le dis. C'est la sensation que j'en ai.

Le deuxième, c'est votre confusion et embarras à satisfaire les demandes des petits clubs de Bordeaux quant à leurs difficultés financières ou à l'insuffisance des aires sportives. Que n'avez-vous plutôt créé un office municipal des sports ? Vous auriez sûrement résolu le problème.

Enfin le troisième, ce sont les entreprises, en particulier sur la Bastide, ou ailleurs à Bordeaux. Quelle tristesse. Je suis allé ce matin, pour des raisons électorales, Allée Eiffel à Bersol 2 à Pessac. Je suis revenu stupéfait de voir comment une ville de 60.000 habitants avait pu attirer autant d'entreprises de toutes tailles et de toute nature, y compris des laboratoires de technologie, comme le petit artisanat.

Voilà les trois exemples dont je voulais parler. Ils me suffisent largement à démontrer que votre comportement actuel est parfaitement adapté à l'adage de La Fontaine : « Rien ne sert courir il faut partir à point. ».

M. LE MAIRE. -

Voilà un beau morceau d'anthologie. Je reconnais que Pessac aurait dû garder son maire...

(Rires)

M. LE MAIRE. -

C'est une bonne suggestion que vous faites à l'instant. Je vous rappelle simplement qu'à Pessac il doit y avoir 160 entreprises. Il y en a 230 sur la zone franche de Bordeaux, dont 45% sont des créations. Voilà. Je pourrais continuer ainsi.

Ma campagne vous déçoit, mais la vôtre me ravit, M. JAULT. Continuez comme ça. Vraiment de grâce ne changez surtout pas. Vous avez encore 12 jours pour rester sur cette ligne et on en reparlera.

Très bien. Je crois qu'on a épuisé la discussion. En tout cas moi je voudrais féliciter Anne WALRYCK, parce que la démarche qu'elle a engagée avec notre soutien et à ma demande depuis l'été dernier est une vraie démarche participative.

Un Agenda 21 ça ne sort pas du jus de crâne de quelques spécialistes. C'est quelque chose qui doit recueillir l'assentiment, l'adhésion, l'engagement de la population. Je crois que c'est ce qui a été fait, notamment avec les ateliers du développement durable. On est vraiment exemplaire de ce point de vue. Et si les Bordelais me font confiance je suis très convaincu que nous avons là un programme de travail de grande qualité qui nous fera tendre vers l'exemplarité.

Ce n'est pas facile l'exemplarité, évidemment. Mais c'est un objectif que nous pouvons atteindre.

Nous poursuivons.

C'est fini, M RESPAUD.

M. RESPAUD. -

(Hors micro)

M. LE MAIRE. -

Vous me la ferez tout à l'heure dans le creux de l'oreille.

M. MARTIN.